

Coronavirus et procédures d'asile: suspendez les auditions et les jugements!

Malgré les demandes répétées des associations et des organisations, les autorités refusent toujours suspendre le traitement des demandes d'asile. Lisez la lettre ouverte du CSP Genève qui explique pourquoi cet entêtement est scandaleux!



«De nombreux demandeurs d'asile continuent de recevoir des courriers et des décisions qui les obligent à contacter et à rencontrer travailleurs sociaux, traducteurs et services juridiques pour les aider à les comprendre et à y apporter des réponses. D'autres continuent à être convoqués à des auditions les contraignant à se déplacer d'un canton à l'autre, généralement en transports publics et souvent accompagnés de proches et de personnes de confiance pour les assister durant les entretiens.

[...] Il est aussi inadmissible qu'irresponsable de la part des autorités concernées qu'au lieu d'être les premières à montrer l'exemple, elles bafouent les consignes que la Confédération demande à la population de respecter.

[...] L'attitude du Secrétariat d'Etat aux migrations et du Département fédéral de justice et police est tout à fait scandaleuse, pour ne pas dire criminelle, et ce vis-à-vis de l'ensemble des habitants de ce pays.

Alain Bolle, directeur du CSP Genève

[Lettre ouverte](#) en format pdf

NDLR du 2 avril 2020: Les mesures présentées par le Conseil fédéral le 1er avril sont considérées comme de «[la poudre aux yeux](#)» par le CSP

Lire aussi

[Vivre ensemble – Asile.ch](#) : «Covid-19 | La lutte contre la pandémie dans les foyers pour requérants d'asile passe par l'information», l'interview du Dr Javier Sanchis, responsable médical à l'Unité de soins aux migrants, Unisanté, Lausanne